



Pour citer cet article :

**Danan (Alexis), *Paris soir*, n°4013, 3 oct 1934.**



**Enfants en justice**  
XIX-XX<sup>ème</sup> siècles

# Un jeune garçon de 4 ans et demi dans une maison de correction

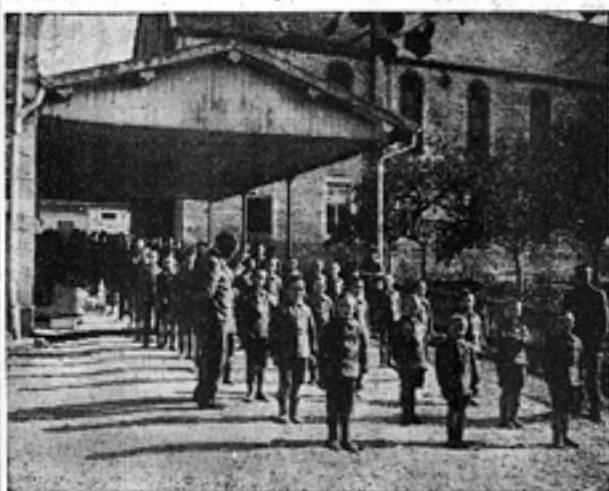
*Voici ce que notre envoyé spécial a découvert parmi les escarpes et les étrangleurs de vingt ans dans une colonie pénitentiaire privée*

(De notre envoyé spécial Alexis DANAN.)

Prisme-la-Châtaign, 30 septembre.  
Je viens de lire avec un plaisir sans malice que M. Fernand Laurent, probablement d'accord avec l'Administration départementale, demande qu'une enquête soit ouverte sur l'Ecole d'enfants difficiles de Montesson, mise en cause par l'un de nos confrères. J'ai visité et établissons il y a cinq ou six ans. J'avoue que l'école et son directeur, M. Jouvet, avaient produit sur moi la plus favorable impression, et je n'ai pas manqué d'écrire. Je savais gré sérieux à M. Jouvet — pourquoi ne pas dire ? — d'être un lutteur à l'intérieur à peine secrète de ses chefs et de ses collaborateurs. On réalisait par-

peur la vérité et, réduit à recevoir sans contrôle ces dépositions, lorsque l'enquête libre lui est systématiquement interdite ? Entre tant d'accusateurs, dans les témoignages de qui se rencontrent des contradictions, concorde-t-il manifestement que ces récits représentent comme une tortionnaire médiocre, un arbitrage est devenu nécessaire.

Quand des enfants orient : « A l'assassinat » — car c'est à ce point — un bâton silencieux n'est plus tolérable. Ces enfants sont de dangereux mythomaniacs, et il faut défaire une fois pour toutes. Oui, à l'insu, cette va de soi, du ministre et de ses collaborateurs par-



Notre collaborateur interroge quelques jeunes détenus. Au premier plan, du milieu : le petit garçon de 4 ans et demi

tout sa politique de la main ouverte, et il avait la faiblesse d'en souffrir. M'étais-je trompé sur lui ? Oui bien, lui qui me fait chaque année l'honneur de me communiquer son rapport, a-t-il osé de me révéler sa conversion aux inhumaines doctrines de ses devanciers ? A-t-il à ce point changé qu'il ait découvert sur le tard les vertus de la correction manuelle et de la cellule à barreaux ? J'ai de la peine à le croire. Mais, d'autre part, comment un conférencier de bonnes foi aurait-il pu gravement se méprendre ? M. Jouvet fait demander une enquête. Tout le monde s'accorde qu'en lui doit.

Une enquête ?  
Oui, mais générale

Au fait, pourquoi ne pas étendre cette enquête à toutes les maisons du même ordre, puisqu'il n'est que trop certain qu'à la faveur d'événements récents un grave malaise s'est saisi de l'opinion publique, touchant les méthodes de rééducation et de redressement qu'on y applique à l'enfance ? Il circule de plus en plus, sur ces maisons, peut-être, après tout, calomniées, trop de bruits flâcheux, et je veux bien que ces bruits soient toujours le fait de leurs anciens pensionnaires. Mais la faute à qui, si le journaliste le mieux disposé

(Suite en page 3.)

# Un jeune enfant de 4 ans et demi a été découvert par « Paris-soir » dans une maison de correction !

## SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Ces hommes, qui ont depuis longtemps été leur épingle du jeu, qui n'ont que des dissimulations à attendre du moment où elles offrent, faut-il les croire ? Moi, je les crois, et je vais dire pourquoi tout de suite. C'est que leurs récits, qui manifestement ne sont pas concertés, concordent dans les moindres détails. Ce que déclarent du pain sec ou des coups de sabot dans les reins, mon correspondant d'Alger, je le retrouve tout pour moi dans vingt autres lettres, datées de Juin, de Boulogne, voire de Londres. Peut-être se rappelle-t-on le document, réduit à ses lignes essentielles, que j'ai publié dans l'un des derniers numéros de *Paris-soir* et que je tenais d'un forgé en cours de peine, ancien pupille d'une colonie pénitentiaire du Centre. Dans le fonds moral, je recevais trente lettres ou visites de gens qui me disaient : « Il s'agit de la maison de correction de Mettray. » Il s'agissait, en effet, de Mettray. On ne peut reconnaître que ce qui est fidèlement écrit.

## Des hommes qui pleurent...

J'ai vu, à l'évocation de leurs souvenirs d'adolescence, pleurer des hommes de trente-cinq ans. De rudes hommes, qui ont enduré la guerre et la vie.

— Monsieur, me disait l'un d'eux, j'ai un enfant de huit ans. Si je savais qu'il doit aller là-haut, j'aimerais mieux lui couper le cou tout de suite.

Cela va, quel avait été son crime ?

La banale histoire. À peu près de tous les autres : à dix ou onze ans, plus de parents; la tanie ou la grand-mère, trop pauvre, n'avait pas voulu accepter cette charge supplémentaire. L'Assistance publique avait placé l'enfant comme volet de ferme; battu, mal nourri, il était enfoui, on l'avait arrêté pour vagabondage, puis confié, jusqu'à sa majorité, à une maison de correction. C'est le processus classique.

— J'ai passé plus d'une fois, m'a dit un autre, mes nuits d'hiver au cachot.

— Vous êtes une mauvaise tête ?

— Ce n'est pas ça. Vous voyez, dans mon cellule, cette tache blanche ? Tout enfant, j'ai été opéré. Au travail, à cause de cela, je rendais moins que les autres. C'était donc, on ne voulait pas comprendre. On m'envoyait en cellule, pour mauvaise volonté.

Un autre m'a dit que, visiblement, réussit de se souvenir une humiliation incroyable :

— On était comme des bêtes. Quand je suis sorti de là, à vingt et un ans, je ne savais pas me servir d'une fourchette. On mangait la viande avec les doigts.

## Après le bagn, l'infamie

Leur sortie n'est qu'une demi-déterioration. La marque d'infamie les désigne à jamais. Leur livret militaire porte en toutes lettres qu'ils sortent d'une maison correctionnelle. Si bien que l'armée même, vers laquelle ils se présentaient avec enthousiasme, les malmenait, pour y « cacher leur faute », les rabouina et leur fait grise mine, leur témoignant dès l'abord qu'ils n'ignoraient rien de leur honneur.

En 1916, un gamin d'Eysies, qui me l'a raconté, arrive tout joyeux au front, porté à toutes les bavardes, pour montrer, enfin, qu'il est un bon petit garçon comme les autres. Son capitaine l'appelle :

— Ah ! ah ! mon gamin ! Je dis-je. Vous venez d'Eysies ? Je vais vous accompagner les chiens, mais ! A partir de ce soir, vous serez de toutes les partouilles.

Il est revenu vivant de la guerre. Il travaille dans une grande administration de l'Etat. Il lui advient, encore, quand il se rappelle de cerner la malchance et le point. Mais il est resté un honnête homme, malgré tout, malgré l'administration pénitentiaire, qui a besoin, pour justifier son bagnage tropical, d'entretenir en France des pépinières de bagarres.

## Cellules privées

Belle-Ile, Aniane, Eysies, ce sont là des pépinières d'Etat, qui appartiennent en propre à l'organisation publique et qui portent son étendard. Mais sait-on qu'il existe d'autres ? Sait-on qu'il existe des maisons de correction privées, qui échappent à peu près à

tout contrôle officiel ? Une personne d'une haute probité morale, et qui d'ailleurs, n'est pas sans contact avec l'Administration, me donnait tout récemment l'assurance qu'un regard de ses mains à Eysies, Aniane et Belle-Ile a vu des palais. Je signale le passage à M. Louis Hottin, le rapporteur, quand il y aura lieu, à la Commission d'enquête. Et je lui signale aussi, pendant que j'y suis, en patrouille privée de la rue Féroux, à Paris, où les enfants couchent, comme des tauves, dans des cases superposées. Il y trouve, en ce moment, un épileptique de quinze ans.

Ces maisons privées, ces « colonies agricoles de redressement », ce sont, entre autres, Mettray, en Indre-et-Loire où les culpides, les mutilations volontaires et les évasions sont de l'ordre du quotidien et les évasions sont de l'ordre du quotidien, et Meudon, en Seine-et-Oise, où prédomine le mal de mort, le mal de mort d'écrire ceci. Je viens de visiter la maison de France, où du moins ce qu'il m'en pouvait montrer. On entend bien que je me suis gardé de déclarer mon livre de journaliste. Je me suis donné pour un industriel parisien qui, au hasard de la route, vient s'asseoir à du passé d'un de ses employés. J'y ai eu deux bénéfices : je m'informe dans la place et je m'informerai auprès de ceux-là mêmes dont ces démons la cruaient régulièrement, du crâne que mordit leur voisine. Sur ce point, la réponse fut nette. Maurice F... était un garçon très sérieux, un peu dur, un peu ruge, mais honnête ». Orphelin, d'ailleurs. Pas enfant de justice. C'est exactement ce qu'il m'avait dit.

J'ai lu, sur le régime disciplinaire de France, sur les moyens assez qu'il pratique, une lettre dont la reproduction ici n'est pas nécessaire. Si je trouvais le moyen de l'envoyer à l'autorité compétente, je l'aurais fait. Il faudrait l'interdire, car c'est un sadique. Mon impression est qu'il n'a pas inventé. Profitant de hasards qui, une ou deux minutes durant, me permettaient d'interroger sans témoins quelque petit bagnard arrêté sur ma route, j'ai prononcé, à demi voix, le nom de certains supplices qu'on m'avait dit en usage dans la maison. Des rapides mouvements de tête, des battements de cils indiquaient que j'étais compris. Je posais de courtes questions, en regardant ailleurs : « On le bat ? — Non. — Où la vérité, je ne te traîne pas. — Oui. — Comment ? — A coup de poing derrière la tête. — Et le cachot ? — Pain et eau. — Combien de temps ? — Ça dépend. — Dix jours, vingt jours ? — Des fois quatre-vingt-dix. »

## Des clients de la Maternelle

Maurice F... ne m'avait mal renseigné que sur un point :

— Vous trouvez la-bas, m'avait-il dit, des enfants à partir de six ans et demi, sept ans...

— J'en ai vu un, moi, de quatre ans et demi. Qu'en prescrive une enquête et qu'en me confonde,

Sur un effectif de trois cent, la maternité à France, à moins de treize ans. La maternité vivra là de dix à quinze ans, innocents et grande perversité.

Du gamins de sept ans, huit ans, le visage pâle et le regard mortellement triste, m'en fait, incisant avec confiance leur crâne ras de galeries, l'œuvre d'un crime ancien déjà de plusieurs mois, parlant d'un an ou deux : « J'ai vu ça. » J'ai voulu savoir quel l'un, c'était, à l'instigation des grands, le porte-parole de la maternité d'école. L'autre, c'était un sacchet de bombata. Il s'accompagnait, avançant leur salive, comme des assassins.

Ils étaient vêtus de gris, chaussés de grosse laine rouge.

Je ne sais quelle perversion de mon esprit me faisait voir, sur ces malades faces aux pâles et suspectes, danser l'ombre du grand chapeau de paille de Saint-Laurent-du-Maroni.

Alexis DANAN.

## Une camionnette se retourne sur ses occupants

Vendredi 2 octobre.

Roulant à vive allure, dans la traversée de Barbery, à 16 h 30, une petite camionnette a dérapé et s'est renversée sur ses occupants.

Charles Vermeren, 47 ans, magasinier, rue du Bagnolet à Paris, est décédé quelques heures plus tard à l'hôpital de Montereau. M. Paul Pichot, 24, rue Leveret à Paris, également hospitalisé pour une fracture de crâne, est dans le coma.